



Bulletin d'informations périodiques
Décembre 2006
Site Internet : www.acanor.org



Joyeux Noël
Bonne et heureuse
ANNEE 2007



RAPPEL

La diffusion par courrier postal de ce bulletin sera la dernière pour les « non adhérents » ; ces derniers pourront toutefois continuer à recevoir « ACANOR-INFOS », à condition de nous fournir leur adresse électronique. A défaut, leur adhésion serait la bienvenue !

Nouvelles de l'ACANOR

Membres adhérents

A la veille de la nouvelle année, nous invitons tous les lecteurs de ce bulletin à **nous renvoyer leur bulletin d'adhésion pour 2007**, d'autant plus que le trésorier délivrera **aux membres adhérents payants** un reçu fiscal ouvrant droit à déduction fiscale.(66 % du montant de la cotisation). Pour les adhérents ayant payé en 2006, si les coordonnées indiquées sur le bulletin 2006 sont inchangées, il suffit de régler la cotisation 2007 par chèque ou tout autre moyen à leur convenance.

Enfin nous vous rappelons que suite à la dernière décision du Conseil d'Administration, **seuls les adhérents à jour de leur cotisation recevront, s'ils ne possèdent pas d'adresse électronique, ce bulletin par voie postale.**

Pour bénéficier de tous les services de l'ACANOR nous vous invitons vivement à adhérer à notre association ! **Merci d'avance.**

Développements (Régions, domaines, compétences)

L'adhésion de nouveaux membres dans d'autres régions que l'Alsace, et dans d'autres domaines que celle de l'électricité, semble redonner une nouvelle dimension à l'ACANOR. Quelques faits significatifs :

Domaines : l'adhésion de ressortissants de la mécanique, de la protection, du médical, du management, de l'environnement, etc...

Régions : des adhésions sur Paris, Dijon, Senlis, Nantes, Toulouse, etc...

A relever :

- La prise de fonction en tant que responsable de **région NORD**, de Monsieur Régis TRIBOU, collaborateur retraité de l'AFNOR.
- **Une relance de notre région « SUD-EST »** par le représentant de la Société CLEMESSY qui possède un bureau à FEYZIN (69320), sera entreprise, non seulement dans le domaine électrique, mais aussi dans celui de la mécanique et de la chimie.

A noter enfin parmi les **adhésions significatives**, celle de l'UNM (Union Normalisation de la Mécanique, de l'UTE (Union technique de l'Electricité et de la Communication) - dont le Directeur Général, Monsieur Didier GEORGE fait partie du Conseil d'Administration de l'ACANOR -, ainsi que celle de divers inspecteurs de l'Education Nationale, etc...

Il semblerait que l'on ait (enfin) compris que toutes les fonctions de l'entreprise sont concernées par la normalisation, puisque l'ACANOR compte parmi ses membres non seulement des spécialistes en normalisation, mais également des dirigeants, des artisans, des commerciaux, des responsables marketing, des personnels techniques, des enseignants....

Travaux du groupe Electricité EST

La dernière réunion du groupe ELECTRICITE Est s'est tenue le 18 octobre 2006 dans les locaux du Lycée Couffignal à Strasbourg Cette réunion a pu être organisée dans ces locaux grâce à Monsieur Sylvain VOSSOT, Professeur de Génie Electrique et a accueilli de nouveaux membres intéressés par le sujet des travaux du groupe. Le sujet principal, qui fera d'ailleurs l'objet du prochain cahier ACANOR N° 111 est « Qualité des réseaux internes et perturbations électriques – Diagnostics et solutions ».

La prochaine réunion aura lieu le 9 janvier 2007 en principe au Lycée Deck à Guebwiller.

Manifestations dans le cadre « Projet COGITO »

19 Septembre 2006 à la CCI Sud Alsace Mulhouse

Cette manifestation, organisée par la CCI Sud Alsace Mulhouse, avait comme thème « **Veille réglementaire et normative dans le domaine électrique** », en partenariat avec l'UTE et l'ACANOR. Notre président y est intervenu pour présenter l'ACANOR, puis l'UTE par suite de l'indisposition de M. Georges DIDIER, son Directeur Général, et surtout pour présenter les enjeux normatifs et réglementaires, le processus d'élaboration, les possibilités de participation. Les grands chantiers ouverts par l'UTE en commissions normatives. La journée a été conclue par M. DERBAL, de la CCI Sud Alsace Mulhouse qui a présenté les dispositifs de surveillance accessibles. et invité les participants au verre de l'amitié offert par la CCI..

Sites utiles :- Pour les normes :

- internationales en électrotechnique : <http://www.iec.ch>
- européennes dans le même domaine : <http://www.cenelec.be>
- françaises en électrotechnique : <http://www.ute.fr>

- Pour la réglementation :

- européenne : <http://www.europa.eu.int>
- française : <http://www.legifrance.gouv.fr>

24 octobre 2006 à la CCI Sud Alsace Mulhouse

Nouvelle manifestation organisée par la CCI SAM avec comme thème cette-fois-ci « Normes & Réglementation : domaine Agro-alimentaire » avec comme partenaire l'AFNOR, l'AERIAL (Centre de Ressources Technologiques) et l'ACANOR. Après l'intervention de notre président pour rappeler les enjeux normatifs et réglementaires, Monsieur Charles Pierre BAZIN DE CAIX, pour l'Afnor, présenta les grands chantiers agroalimentaires ouverts en commissions normatives, puis Madame Marie Hélène DESMONTS, présenta le rôle d'Aerial en particulier en Alsace. La conclusion a été proposée par Monsieur DERBAL, qui a profité pour attirer l'attention des participants sur les dispositifs de surveillance accessibles et disponibles à la CCI Sud Alsace Mulhouse. La clôture s'est faite autour d'un verre de l'amitié.

Les sites pour vos informations dans le domaine agroalimentaire :

- AFNOR : <http://www.afnor.org/agroalimentaire>
- AERIAL : <http://www.aerial-crt.com>

21 novembre 2006 à la CCI Strasbourg

Toujours dans le cadre du projet COGITO, la CCI Strasbourg, à l'initiative de Monsieur Philippe EDEL, Directeur Veille et Info Eco à la CCI Strasbourg & Bas-Rhin, une manifestation dans le domaine de la Mécanique a eu lieu à la CCI Strasbourg. Après l'ouverture de la manifestation par Monsieur Jacques LE DOSSEUR (ABCO Conseil, représentant de la FIM (Fédération des Industries Mécanique, Monsieur Philippe CONTET, Directeur Général de l'UNM (Union de la Normalisation de la Mécanique) présenta les enjeux normatifs et réglementaires et les processus d'élaboration ainsi que les grands chantiers en Mécanique ouverts en commissions normatives. Il a été relayé par notre Président, Laurent OBERLE, qui a bien entendu présenté l'ACANOR, puis précisé quelques points relatifs à la normalisation et la réglementation et fait part à l'assistance des impacts et des perspectives. Puis Monsieur Philippe EDEL présenta les dispositifs de surveillance accessibles au niveau de la CCI Strasbourg & Bas-Rhin, cette dernière étant également Centre Associé de l'AFNOR en Alsace et disposant avec la CCI Sud Alsace Mulhouse d'un certain nombre d'outils dans ces domaines ; Enfin Daniel MUNCK, animateur du programme COGITO, a clôturé le programme. Un échange et un débat « réseautage aux normes » avec la salle a eu lieu autour d'un verre.

Assemblée Générale

La date de la prochaine assemblée générale 2007 a été fixée par le dernier Conseil au 27 avril 2007. Le lieu proposé – non encore arrêté - a été le Musée de la Découverte à Montbéliard (Doubs).

Conseil d'Administration

Le prochain Conseil se tiendra le 18 décembre 2006 dans les locaux de la CCI Strasbourg. La réunion suivante a été fixée au 15 mars 2007 dans les locaux de la Sté CLEMESY à Mulhouse.

Autres Activités

L'ACANOR poursuit son développement, tant à travers de nouveaux domaines touchés par la normalisation que par de nouvelles compétences. Pour preuve, les nombreux échanges entre des spécialistes en normalisation, des dirigeants, des commerciaux, des responsables marketing, des personnels techniques et des enseignants. Pour ces derniers il faut citer, au-delà des travaux déjà en cours avec certains Lycées, les contacts avec divers inspecteurs aussi bien régionaux que nationaux de l'Education Nationale.

D'autre part nous rappelons l'organisation, voire le pilotage, ou la participation active de l'ACANOR à un certain nombre de réunions qui se sont déroulées :

- **Le pilotage de la réunion du Groupe IFAN-EU** le 4 septembre à La Plaine Saint-Denis dans les locaux de notre adhérent et partenaire l'AFNOR
- **L'organisation et la participation** à l'atelier de l'Intelligence économique relatif a veille normative et réglementaire dans le **domaine Electrique le 19 septembre à la CCI Sud Alsace Mulhouse.**
- **Le pilotage** des réunions préparatoires du groupe de travail « **Eclairage Public** » **AITF/ACANOR et la participation de 4 membres de l'Acanor aux réunions de commission UTE-EP** des 5 octobre et 7 décembre 2006 à l'UTE et au SERCE à Paris, Ces réunions ont servi à finaliser la future norme NF C 17-200 qui devrait être publiée en février 2007.
- **La participation de deux membres de l'ACANOR (Ecodime & Socomec)** avec présentation de l'ACANOR les **12 et 13 octobre 2006** dans le cadre des journées des Inspecteurs IEN de l'Education Nationale.,
- **La participation à l'Assemblée Générale de l'IFAN** à Beijing (PEKIN – Chine) le 24 octobre 2006
- La participation de l'ACANOR au Workshop de l'IFAN .les 25 & 26 octobre 2006 à Beijing (PEKIN – Chine)

Nouvelles de nos partenaires



L'ACANOR, par le biais de son président, a renoué des contacts avec **l'ANP (Ausschuss Normenpraxis im DIN (Allemagne))**. Il a d'ailleurs été invité à participer à la 237^{ème} Assemblée de l'ANP-S qui se tiendra le 7 décembre 2006 à STUTTGART. Au point 7 de l'ordre du jour, il est d'ailleurs prévu que notre président, Laurent OBERLE, présentera l'ACANOR et son activité. L'ANP, souhaite que ce contact permette d'établir un partenariat étroit avec l'ACANOR.



Partenariat AFNOR - ACANOR

Notre président, Laurent OBERLE, s'est entretenu le 5 septembre 2006 dans les locaux de l'AFNOR, avec Monsieur Olivier PEYRAT, son Directeur Général, afin d'évoquer les modalités de partenariat entre les deux associations..

ASSEMBLEE GENERALE

Une assemblée générale se tiendra le 18 décembre 2006 au siège de l'AFNOR ayant pour objet l'approbation du projet d'extension immobilière du site de Saint-Denis. L'approbation de la résolution soumise à l'assemblée permettra le lancement effectif de l'opération.

NOMINATION

Monsieur Dominique OLIVIER, ancien président du comité stratégique Eaux « milieux et usages », prend la présidence du Comité d'orientation de prospective (COP) d'AFNOR, en remplacement de Marc LACROIX, directeur stratégie d'Arcelor, arrivé au terme de son mandat



REMERCIEMENTS

Nous tenons ici à remercier Monsieur Didier GEORGE, Directeur Général de l'UTE, qui a bien voulu remplacer notre président Laurent OBERLE à l'Assemblée Générale de l'IFAN et aux deux journées du Workshop les 24, 25 et 26 octobre 2005 à PEKIN.

NOMINATION

Monsieur Claude DESCOMBES vient de remplacer Monsieur Claude MONMEJEAN, à la tête de PROMOTELEC



ASSEMBLEE GENERALE



La 33^{ème} assemblée générale de l'IFAN a eu lieu à Pékin (Chine) le 24 octobre 2006. C'est Monsieur Didier GEORGE, Directeur Général de l'UTE, et membre de notre Conseil d'Administration, qui a été mandaté par le C.A. de l'ACANOR, - suite de l'indisponibilité de notre président, - pour représenter notre association. Il a participé à des discussions constructives relatives aux activités de l'IFAN et de ses divers groupes et a approuvé avec l'ensemble des participants les stratégies proposées pour 2006-2010. **A noter l'élection de deux nouveaux membres au Conseil (Board) : Monsieur Thomas LAEMMLE (Daimler Chrysler AG) et Monsieur Didier GEORGE (ACANOR).**

WORKSHOP DES 25 ET 26 Octobre 2006



Cet atelier qui a suivi l'assemblée générale, les 25 et 26 octobre a été bien suivi : Outre les 115 participants chinois il y avait 40 participants d'autres pays, dont bien entendu notre représentant, Monsieur Didier GEORGE.

Groupe de travail WG 16 « Education & Training »

Lors de l'assemblée générale, il a été rappelé que ce groupe de travail, dont Laurent OBERLE est le « Chairman » a été créé en 2006 et, qu'il avait tenu sa première réunion le 12 juillet 2006 à Strasbourg. Le rapport d'activité de ce groupe établi par Laurent OBERLE a été présenté par Didier GEORGE à l'assemblée Générale de l'IFAN. ;

NORMALISATION (Normes) et REGLEMENTATION

Un petit Rappel : NORMALISATION # REGLEMENTAION !

LA NORME

- Elle est le résultat d'une démarche volontaire avec un consensus entre tous les acteurs concernés (Constructeurs, utilisateurs, laboratoires, organismes, etc...),
- Elle peut toutefois être utilisée comme une référence contractuelle (affaire, cahier des charges, marché – et en particulier dans les marchés publics où son utilisation est obligatoire).
- Elle permet de clarifier les transactions, optimiser les produits, les services ou les procédés, supprimer les entraves au commerce, faciliter les échanges, éviter les conflits, garantir la sécurité aussi bien des personnes que de l'environnement, intégrer les nouvelles technologies !
- Elle est donc un outil stratégique pour toute entreprise.
- Elle peut-être Internationale, européenne ou française.
- Elle aide l'application de la réglementation et fournit les moyens techniques pour satisfaire aux exigences de la sécurité réglementaire

LA REGLEMENTATION

- Est une démarche obligatoire initiée par les Pouvoirs Publics.
- Elle conditionne la mise sur le marché d'un produit ou les conditions de réalisation d'un marché
- Elle peut s'appuyer sur les Directives Européennes dont la transcription en droit français est obligatoire
- Il existe dans l'ordre hiérarchique : des traités internationaux, européens et au niveau français, des lois, des décrets, des arrêtés ministériels, préfectoraux ou municipaux.
- Au niveau français certaines réglementations sont reprises en fonction du domaine par un Code : Code du Travail, Code des marchés publics, Code de l'environnement, etc....
- Au niveau européen il y a les règlements communautaires (sui s'appliquent automatiquement aux pays membres) et les directives européennes (qui doivent être transposées en droit national de chaque pays membre), Exemples : Directive Basse Tension, Directive Produits de Construction, Directives Machines, etc....

CONCLUSION : QUE PEUT VOUS APPORTER L'ACANOR ?

Nous vous rappelons d'abord sa vocation initiale qui est résumée dans son nom « Association pour la Connaissance et l'Application des Normes. »

Ensuite et surtout, par son expérience, par ses adhérents qui sont des utilisateurs de normes, par son **réseau de relations (experts, organismes, etc...) et ses partenaires**, elle peut vous fournir des réponses vos problèmes de normalisation et de réglementation, vous donner des conseils, vous mettre en relation avec des experts, mais aussi **vous ouvrir des portes** aux instances officielles pour que vous puissiez, non seulement exposer vos problèmes dans le domaine normatif et réglementaire vous concernant, mais aussi **faire modifier ou compléter les textes existants, voire créer de nouveaux textes.**

Déjà pour vous aider : Quelques SITES Utiles (à consulter sur internet → www)

NORMES → Internationales : www.iso.org et www.iec.ch (Domaine Electricité)
Européennes : www.cen.be et www.cenelec.be (« «)

REGLLEMENTATION (Directives et textes nationaux) :

Europe : www.europa.eu.int (JOCE)
: www.eic.minefi.gouv.fr (Euro Info Centres)
France : www.legifrance.gouv.fr

Utilisateurs de NORMES et de REGLEMENTATION :

International : www.ifan-online.org
France : www.acanor.org

NORMES/Réglementation → Santé et Sécurité au TRAVAIL

Principale source d'énergie dans nos sociétés modernes, l'électricité reste malheureusement la cause d'accidents par nature très graves sur les lieux de travail. Sa banalisation parce que c'est également la source d'énergie domestique, fait que l'on oublie le risque. Le Ministère du travail, les organismes de prévention, veillent néanmoins au grain et **la normalisation se révèle une fois de plus très utile** pour prévenir les risques d'origine électrique... même si le nombre d'accidents de travail d'origine électrique a diminué : de 3 500 accidents en 1970 pour ne plus en compter aujourd'hui que 865. Malheureusement si le nombre a diminué, grâce à une réglementation plus contraignante, une meilleure protection des travailleurs, des matériels plus fiables et sécurisants, des salariés connaissant mieux les risques, les accidents d'origine électriques représentent aujourd'hui 0,12 % du total des accidents du travail. Malheureusement le taux de gravité reste très élevé, car sur les 865 accidents d'origine électrique survenus en 2004, on relève 22 décès. Faut-il aussi rappeler que l'article 46 du décret de 1988 précise les différentes responsabilités de l'employeur et les prescriptions qui diffèrent en fonction des installations et des interventions sur celles-ci : installations hors tension, sous tension ou au voisinage. L'employeur doit en particulier s'assurer que le travailleur possède la formation suffisante et la connaissance des règles de sécurité adaptées aux travaux qu'il effectue.

Nous vous rappelons que notre Président honoraire, Raymond SIEFFERT, préside par ailleurs le SYNAMAP (Syndicat National des Matériels et articles de Protection) et à ce titre peut non seulement vous recommander le matériel adéquat à votre travail (EPI = Equipement de protection Individuelle) mais aussi vous fournir des conseils dans ce domaine.

A consulter www.synamap.fr

ACTUALITES

Un nouveau record du Monde !!!

La passerelle piétons-cyclistes reliant Huningue (Alsace) à Weil-am-Rhein (Pays de Bade) est l'œuvre qui possède la plus grande portée libre du Monde (238 m) et qui constitue une **nouvelle liaison entre la France et l'Allemagne.**



Photo « L'Alsace » (Service Hélicoptère) avant sa mise en place



Photo « DNA » pendant sa mise en place



Photo « DNA » après sa mise en place

Sur la photo du haut, c'est l'entrée en scène de cette passerelle dont la lente remontée du Rhin – à la vitesse de ...500 mètres à ... l'heure - sur deux pontons tractés depuis la berge, puis la délicate opération de rotation de l'ouvrage avant son ancrage sur les deux rives, et qui a été suivie des deux cotés du Rhin par une foule de curieux. Son inauguration officielle est fixée au 31 décembre 2006.

Quelques données concernant cet ouvrage exceptionnel :

Portée libre : **238 m** - Tirant d'eau : **7,9 m** – Dans sa plus belle hauteur : **24,75 m**
 Chenal navigable : **155 m** – Acier : **1 012 tonnes** – Béton : **1 798 m³** – Câbles de diamètre 30 et 60 mm : **805 m** – **Coût : 9 Millions d'Euros** dont 1 689 000 € de l'UE, 2 592 000 € du Land du Bade-Wurtemberg, 998 000 € de la ville de Weil et 3 725 000 € de la France.

(Références : Extraits du journal « L'ALSACE » et du journal « DNA » du 13 novembre 2006)

ENERGIE NOUVELLE - EOLIENNE

Dans notre publication de mars 2006 nous évoquons le bond spectaculaire de puissance qu'avaient fait les éoliennes installées en France entre 2004 et 2005. Ce bond est confirmé pour 2006, car cette puissance installée devrait passer de 757 MW à fin 2005 à 1500 MW pour la fin de cette année (Nous étions à fin octobre à 1 337 MW). Le projet de 2 500 à 3 000 MW pour fin 2007, pour atteindre à l'horizon 2010 près de 10 000 MW est envisageable, à condition que les obstacles rencontrés aujourd'hui soient levés et que de nouveaux ne surgissent pas ! Toutefois, la France reste encore loin derrière ses voisins européens, tels que l'Allemagne et l'Espagne, qui ont respectivement des parcs éoliens de 19 000 MW et 11 000 MW.

A relever que le marché mondial de l'énergie éolienne est passé d'une capacité de 4 800 MW en 1995 à près de 60 000 MW actuellement, dont 40 000 MW pour l'Europe des 25.

RAPPEL : La loi du 13 juillet 2005 fixe les orientations de la politique énergétique ; Elle réaffirme ainsi l'engagement de la France à produire 21 % de son électricité à partir de sources renouvelables, dont l'éolien !

*(Extrait de **batiactu** du 15 novembre 2006)*

Pour votre VIE Quotidienne ...

Tarifs postaux ...

De nombreux barèmes viennent d'être modifiés dont les derniers en date le 1^{er} novembre 2006. Nous vous indiquons ci-après les plus courants utiles dans votre vie quotidienne :

Lettres → Régime Intérieur et assimilé :

Poids	Service rapide	Service économique « ECOPLI »
Jusqu'à 20 g	0,54 €	0,49 €
> 20 g jusqu'à 50 g *	0,86 €	0,70 €
> 50 g jusqu'à 100 g *	1,30 €	0,84 €
> 100 g jusqu'à 250 g *	2,11 €	1,57 €
> 250 g jusqu'à 500 g *	2,90 €	--
> 500 g jusqu'à 1 000 g *	3,77 €	--
> 1 000 g jusqu'à 2 000 g *	4,98 e	--
> 2 000 g jusqu'à 3 000 g *	5,84 €	--
Cartes postales	0,54 €	0,49 €

* Ecrire « Lettre » sur l'envoi !

Colis et autres envois (Paquets) → Régime intérieur et assimilé :

Jusqu'à	500 g	1 000 g	2 000 g	3 000 g	5 000 g	7 000 g	10 000 g
Colissimo	5,10 €.	6,20 €	7,00 €	8,00 e	10,00 €	11,00 €	13,00 €

Envoi recommandé → Régime Intérieur :

Affranchissement d'un envoi recommandé = affranchissement ordinaire + taxe de recommandation :

		20 g	50 g	100 g	250 g	500 g	1 000 g	2 000 g	3 000 g
	R1	3,04 €	3,36 €	3,80 €	4,61 €	5,40 €	6,27 €	7,48 €	8,34 €
Lettres	R2	3,64 €	3,96 €	4,40 e	5,21 €	6,00 €	6,87 €	8,08 €	8,94 €
	R3	4,54 €	4,86 €	5,30 €	6,11 €	6,90 €	7,77 €	8,98 €	9,84 €

AGENDA

ACANOR

18/12/2006 : Conseil d'Administration dans les locaux de la CCI Strasbourg & Bas-Rhin à Strasbourg.

9/01/2007 : Réunion du groupe Electricité EST au Lycée DECK à Guebwiller

AFNOR

18/12/2006: Assemblée générale à La Plaine Saint Denis pour le vote d'une résolution d'acquisition de terrain..

N.B. : *Les informations juridiques, financières ou fiscales sont données sans aucune garanti expresse ou implicite et ce bulletin ne peut dispenser, dans bien des cas, la consultation d'un professionnel, notamment du droit. En conséquence, ACANOR ne peut être tenue pour responsable pour toutes erreurs ou omissions qui résulteraient de l'utilisation des informations mentionnées dans ce bulletin.*

Rédacteur :

Roland GROLL – 18 rue de la vallée – 68720 ZILLISHEIM – Tél/FAX :03 89 06 26 96
Portable : 06 80 15 49 43 – e.mail : rjm.groll@evhr.net